

**LE QUÉBEC CHOISIT.
LE BLOC AGIT.**



Plan de relance :

Le Québec choisit. Le Bloc agit.

Granby, le 30 septembre 2020 – Après un vaste exercice de consultation à travers les régions du Québec, le Bloc Québécois présente son plan de relance fondé sur le transfert au Québec des moyens financiers requis pour lutter contre la COVID-19 dans ses champs de compétence, parallèlement à une ambitieuse relance verte axée sur les régions.

« La relance passe par l’investissement dans la transformation au Québec des richesses naturelles du Québec : forêt, aluminium, mines... Elle passe par la recherche et l’innovation dans nos institutions et le recours à notre énergie propre, renouvelable à l’infini, par le tissu unique des PME québécoises. Biomasse, éolien, solaire, hydroélectricité et géothermie peuvent alimenter de façon durable le progrès au Québec et en faire un modèle. Notre richesse, à nous, est là, celle du Canada est ailleurs », explique Yves-François Blanchet, chef du Bloc Québécois. « Les régions du Québec ont choisi. Le Bloc Québécois veut agir. »

« Agir pour la recherche; pour nos aînés vulnérables sur le plan de la santé, du pouvoir d’achat et de l’isolement; pour accélérer les projets d’infrastructure, de transport collectif ou de logement social selon la volonté des municipalités, des régions et de l’Assemblée nationale du Québec; pour notre tissu industriel en protégeant et en encourageant la propriété locale de nos PME. Je vous invite à comparer ce plan étoffé à l’imprécision parfois nuisible du discours du Trône », suggère Andréanne Larouche, députée de Shefford.

Pour atteindre ses objectifs, ce plan de relance offre de nombreuses propositions concrètes qui touchent notamment les transferts en santé, la contribution fiscale des multinationales d’Internet, le transfert des sommes fédérales pour le déploiement d’Internet sur l’ensemble du territoire québécois, l’aide aux aînés et la hausse de 110\$ par mois de la prestation de la sécurité de vieillesse, la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, la création de fonds régionaux et sectoriels, et l’amnistie de 8 mois pour les prestataires non-frauduleux de la PCU.

« Le Bloc Québécois croyait compléter cette conversation avec les régions du Québec doté d’un plan ferme afin d’émerger de la pandémie avec un itinéraire clair. Aujourd’hui, nous déposons ce plan, mais constatons aussi que les conditions futures demeurent incertaines et l’environnement politique imprévisible. La consultation aura donc une suite et ce plan évoluera selon les contraintes de la santé publique et les idées qui sauront éclore face à l’adversité. Le Québec s’est exprimé par ses acteurs de toutes les régions. Il a choisi. À nous d’agir », conclut Andréanne.

– 30 –

Source :
Samra Grahic
Adjointe aux communications
Bureau d’Andréanne Larouche, députée de Shefford
450-378-3221